

Conseil de l'ED ALLPH@

24 septembre 2018

Représentants des Établissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Nathalie COCHOY	Présente
CEIBA	Amaia ARIZALETA	Présente
GREG	Jacques LAJARRIGE	Présent
ERRAPHIS	Hourya BENTOUHAMI	Présente
IDETCOM	Martine REGOURD	Excusée
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Repr. Olivier GUERRIER
LAIRDIL	Claire CHAPLIER	Présente
LARA-SEPPIA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA-CREATIS	Emmanuelle GARNIER	Présente
PLH	Fabienne BERCEGOL	Présente
CR UPS	Guillaume MARTI	Excusé
CR UT2J		
Administration	Valérie LAFITTE (DED)	Présente
Administration	Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)	Présent
Représentants des Doctorants		
NOM	ÉMARGEMENT	
Sarah CONIL	Repr. Ana ARTIAGA	

Gian Luca TROISI	Présent	
Charlène HUTTENBERGER	Présente	
Chloé MONASTEROLO	Présente	
Natacha SOUILLARD	Présente	
Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Directeur du département des Humanités, Université Carlos III de Madrid	Julio CHECA PUERTA	Excusé
Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster	Cerstin BAUER-FUNKE	Présente
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	
Société française des traducteurs	Barbara INGENHAG	Excusée
Directeur Recherche, Technologie et Développement, Airbus	Dominique OLLINGER	Excusé
Directrice de la Fondation Espace Ecureuil	Sylvie CORROLER-TALAIRACH	Excusée
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Excusée
FRAMESPA	Modesta SUAREZ	Présente
DED	Christine MOREAU	Présente
DED	Myriam GUIRAUD	Excusée

1- Informations

- Informations institutionnelles

La directrice rappelle qu'en l'absence de conseils centraux, un certain nombre d'actions n'ont pu être menées à bien (attribution des AMID/AMNAD, par exemple). Heureusement, des solutions ont été trouvées pour d'autres sujets cruciaux qui laissaient craindre des difficultés. La campagne des CDU s'est bien déroulée (et tous les doctorants en poste dans le secondaire ont été, pour certains après des interventions de l'établissement, détachés par leurs rectorats). Il faut noter aussi qu'ALLPH@ a accueilli plusieurs doctorants dotés de financements qui sont venus augmenter le taux de doctorants financés : 3 ENS Ulm, 2 ENS Lyon, 1 ENS Cachan, 1 contrat ministériel Handicap, 3 CDU Horizon 2020, 1 CDU Institut Marc Bloch (à confirmer), auxquels il faut ajouter d'autres types de financements (1 financement Colfuturo, 1 contrat CIFRE, entre autres). Nous avons craint, un temps, que les demandes de césure ne puissent pas être examinées mais cela sera possible, en définitive. Nous avons reçu, pour l'instant, 3 demandes de césure mais d'autres sont annoncées. Elles seront examinées par la Commission des Thèses le 5 octobre puis feront l'objet d'un examen par les 3 directeurs d'ED et la responsable administrative afin d'harmoniser les réponses des 3 ED pour éviter les incohérences (et donc les injustices), avant transmission au service de la recherche.

- Point budget 2017-2018

La directrice informe le conseil que la dotation de l'ED a finalement été de 10 000 euros (un peu plus qu'annoncé initialement parce que la Division des Études Doctorales a accepté de réduire encore sa dotation pour fonctionnement administratif). Elle présente l'état des dépenses au 15 septembre. La plupart des sommes prévisionnelles ont été réalisées, avec quelques économies sur certains postes budgétaires. Une dépense non prévue initialement s'ajoute à cela : le déplacement et le repas de l'intervenant de la journée de rentrée scientifique des ED puisque c'était au tour d'ALLPH@ de l'organiser (et que l'habitude prise ces dernières années de convier la vice-présidente Recherche pour parler de l'environnement toulousain de la recherche n'était pas envisageable cette année, en l'absence de conseils centraux). Une fois déduites les sommes déjà engagées, il reste, pour l'instant 1332,43 €, somme dont il faudra déduire le déplacement de l'invité à la journée de rentrée (depuis Marseille), le repas correspondant, un possible dépassement pour la journée de rentrée d'ALLPH@ (les devis ont été demandés mais nous sommes en attente). Parmi les dépenses à prévoir de l'ED, figurent des achats de provisions (café, thé, etc.) pour l'organisation des pauses café des Doc-to-Me et autres réunions. S'il reste un peu d'argent, nous pouvons envisager l'achat d'un ventilateur qui aurait été bien utile au mois de juillet dans le service, entre autres pour la journée des auditions CDU.

- Perspectives 2018-2019

Plusieurs projets sont en cours de finalisation, en particulier le site web et le règlement intérieur. La validation de ce dernier, après notre discussion, devra attendre que nous ayons de nouveau une Commission Recherche mais cela pourrait ne pas prendre trop de temps. Le travail sur le site Internet a repris (une réunion du service doctoral est prévue à cet effet le 26

septembre). Enfin, le quinquennal approchant de sa fin, il va falloir prévoir le travail préparatoire à la visite des experts HCERES (un point détaillé sera fait plus bas).

Parmi les points de l'arrêté sur les études doctorales qui restaient à mettre en place figurait le portfolio. Nous avons choisi, à Toulouse, d'utiliser les potentialités offertes par ADUM dans ce domaine plutôt que d'adopter un autre logiciel de portfolio. Un travail a été mené au sein du bureau de l'École des Docteurs. Ont été mises en place des catégories correspondant aux formations transversales de l'École des Docteurs mais aussi des différentes ED, afin que l'exportation des données se fasse vers le portfolio de manière plus rationnelle et que les rubriques permettent une meilleure correspondance formations/compétences. ADUM est en train de procéder à l'implémentation de cette importation. Ce sera fait pour la rentrée. Une deuxième étape du travail sera de transformer ces données en compétences afin qu'elles s'implémentent directement dans la liste des compétences des doctorants qui les auront suivies. Mais ce n'est pas parce que cette étape reste à faire que le portfolio n'est pas opérationnel. La directrice montre deux exemples de portfolios qui ont été remplis par les doctorants. Tous ne sont pas remplis systématiquement mais aucun n'est réellement vide. Il serait donc possible d'encourager les doctorants à utiliser davantage cet outil, avant même qu'un système transformant les formations reçues en compétences acquises ne soit mis en place.

- *Composition du conseil*

En l'absence de Commission Recherche, il n'y a plus de représentant UT2J au conseil. Normalement, quelqu'un devrait être nommé d'ici le prochain conseil. Dominique Ollinger, après avoir fidèlement assisté aux conseils d'ALLPH@ pendant plus de deux ans, a manifesté son souhait d'être remplacé. Il a jugé qu'il pouvait être plus utile à ALLPH@ par d'autres contributions (dont il sera question dans la rubrique projets). La directrice propose la candidature de la directrice de la Technopole de Castres, Virginia Doan. Elle présente son parcours : une formation en SHS, puis un poste de Chef de projet à la CCI de Toulouse, un poste de responsable de développement à BioMedical Alliance, avant de prendre la direction de la Technopole de Castres-Mazamet et de devenir administratrice du Réseau national de l'Innovation (RETIS). Elle s'intéresse en particulier aux projets d'étudiants entrepreneurs, est membre, depuis 3 ans du jury du Diplôme Étudiant Entrepreneur à l'UFTMIP, encadre actuellement un étudiant-entrepreneur qui fait son incubation à la Technopole pour son projet d'entreprise. Elle est donc sensibilisée aux liens université-entreprise et serait intéressée par une participation au conseil d'ALLPH@. Le conseil se déclare favorable à cette candidature. La directrice en informera Virginia Doan qui remplacera donc Dominique Ollinger à partir du conseil de mars. Le conseil remercie Dominique Ollinger pour sa participation et son implication.

- *Dates conseils*

Le prochain conseil aura lieu le lundi 18 mars au matin (9h30-12h30). Il faudra, sûrement, en prévoir un de plus en juin pour la préparation de l'évaluation HCERES mais la date exacte sera fixée en mars.

2- Préparation de la rentrée

- *Les rendez-vous de la rentrée*

Vendredi 28 septembre 10h-12h Forum des encadrants (salle D30)

Vendredi 5 Octobre 10h00-12h00 Commission des thèses (salle D155)

Mardi 6 novembre 9h00-13h00 Rentrée ALLPH@ (salle D29) suivie d'un buffet (salle D28). Rappel : obligatoire pour les doctorants de 1^{ère} année. Il est demandé aux directeurs d'UR de le rappeler aux nouveaux doctorants. C'est indiqué clairement sur la fiche de procédure d'inscription et sur le site de l'ED, mais, chaque année, certains se plaignent de n'avoir pas été prévenus (et la liste de diffusion ADUM de l'ED ne fonctionne pas pour les 1^{ère} année tant que les inscriptions ne sont pas plus avancées).

Lundi 19 novembre 14h00-16h00 Rentrée scientifique des 3ED, invitée de ALLPH@ (Amphi F 417).

La rentrée scientifique des études doctorales sera animée, cette année, par notre collègue Philippe Lemistre, Directeur adjoint du CERTOP, qui travaille sur l'insertion des étudiants. Il sera accompagné de Julien Calmand, chargé d'études au Département Entrées et Évolutions dans la Vie Active (DEEVA) au sein du Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) à Marseille, dont la spécialité de recherche est l'insertion professionnelle après la thèse.

- *Inscriptions*

Les dates d'inscription, cette année, ont été avancées en raison de la nécessité d'inscrire le plus possible de doctorants avant le 15 octobre, afin qu'ils puissent voter aux élections des 6 et 7 novembre. Les dates de remise de dossier d'inscription étaient le 14 septembre pour les années 2 et 3 et le 1^{er} octobre pour les années 1, 4 et plus. Cela a occasionné quelques problèmes (les doctorants de 2^e et 3^e année ayant choisi sur Apoweb des dates d'inscription administratives dès le début du mois de septembre, alors même qu'ils n'avaient pas encore pu faire signer leurs dossiers par leurs directeurs ou directrices de thèse et de laboratoire) et il faut rappeler aux doctorants qu'il n'est pas possible qu'ils déposent leur dossier au secrétariat de l'ED pour signature par la directrice de l'ED la veille, voire le jour-même, de leur RV d'inscription administrative, la directrice étant dans l'impossibilité d'être là en permanence pour signer des dossiers au compte-goutte.

En outre, pour une raison inexplicable, les doctorants, y compris ceux qui ne sont pas en première année et ont donc déjà suivi au moins une procédure d'inscription, ont, cette année, oublié comment cela se déroulait. Ils saisissaient donc sans arrêt la directrice de l'ED, lui demandant des RV pour signature, voire lui envoyant la page scannée des signatures pour obtenir la sienne. Il est demandé aux laboratoires de bien rappeler la procédure à leurs doctorants : une fois les signatures des directeurs/directrices de thèse et de laboratoire

obtenues, il faut qu'ils déposent leur dossier au secrétariat de l'ED. La gestionnaire vérifie qu'ils sont complets, les enregistre, puis les met dans un parapheur pour signature de la directrice de l'ED ou passage devant la Commission des Thèses (pour certains 1^{ère} année (sauf CDU et financements obtenus) et pour les années 5 et 6). Ce peut être une occasion de rappeler que le dossier est examiné dans tous les cas (soit seulement par la directrice de l'ED, soit par la Commission) et qu'il est donc inenvisageable d'envoyer à la directrice une page contenant seulement les scans des signatures. A l'ED TESC, ce ne sont pas les doctorants eux-mêmes qui viennent déposer les dossiers, ce sont les laboratoires après signature des directeurs/directrices. Certains laboratoires d'ALLPH@ le font déjà en tout ou en partie (dépôts en nombres par le CAS, LLA-CREATIS ou le LARA-SEPPIA, par exemple) et cela fluidifie largement le processus. Plusieurs directeurs ou directrices de laboratoires se disent intéressés et pensent que cette procédure pourrait aussi simplifier leur tâche. Cela aurait enfin l'avantage d'éviter aux doctorants ce qui ressemble parfois au parcours du combattant. Devant les avantages qu'il semble présenter pour tous, ce principe sera donc mis en place l'an prochain.

Cette année, l'ED a refusé de recevoir des dossiers pièce par pièce par mail et le travail de la gestionnaire en a été largement facilité. Il peut être rappelé aux directeurs de doctorants éloignés que le plus simple est qu'ils reçoivent le dossier de leur doctorant en format papier, qu'ils le signent et le fassent signer par le laboratoire avant que celui-ci soit remis au secrétariat (soit par eux soit par le laboratoire).

Un certain nombre de petites modifications pourraient ainsi rendre le processus des inscriptions beaucoup plus simple et beaucoup moins générateur de stress pour tout le monde.

- *Formations*

Les catalogues de formations sont en cours de finalisation et seront en ligne avant la rentrée de l'ED. La directrice fournit aux membres du conseil les pages de garde de ces catalogues afin de leur rappeler le détail des formations dispensées pour qu'ils puissent conseiller leurs doctorants le cas échéant. La plupart des formations transversales du 1^{er} semestre de l'École des Docteurs sont, quant à elles, en ligne et les doctorants peuvent d'ores et déjà s'y inscrire. Il est demandé aux directeurs de laboratoires de bien rappeler à leurs doctorants de 2^e et 3^e année qu'il est désormais obligatoire qu'ils suivent la formation d'une journée à l'Éthique et à l'Intégrité Scientifique. Celle-ci, dont il est rappelé qu'elle a été mise en place par l'EDT en mettant largement à contribution les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UT2J, sera offerte à large échelle cette année (objectif : doubler le nombre de formations et le faire passer à 40 formations pouvant former 800 doctorants, ce qui correspond au flux annuel de l'Université de Toulouse). Certaines sessions de cette formation sont déjà ouvertes à l'inscription et il y en aura environ une par semaine mais elles se remplissent très vite et il faut donc que les doctorants surveillent de près leur compte ADUM pour s'inscrire.

- *Comités de suivi*

Les doctorants élus signalent que quelques-uns des avis des comités de suivi n'ont pas été rédigés sur la fiche « Avis du comité de suivi » mise en place et diffusée par la directrice à

l'ensemble des comités de suivi. Dans quelques cas, ils ont été rédigés sur la dernière page du questionnaire rempli par le doctorant ou la doctorante, ce qui a eu pour résultat l'envoi de cette dernière page scannée, portant les dernières réponses des doctorants et l'avis du comité aux doctorants mais aussi à leurs directeurs. Ces cas étaient anecdotiques par rapport au nombre d'avis renvoyés mais il est effectivement important de faire en sorte que cela ne se reproduise pas. La directrice enlève immédiatement la partie reproduisant les rubriques de la fiche « avis » qui figurait en bas des questionnaires, afin d'éviter la tentation de ne pas utiliser la fiche fournie par l'ED.

3- Règlement Intérieur

La Commission Recherche avait entrepris un travail sur les Règlements Intérieurs. Elle a conçu un modèle adaptable pour les unités de recherche et devait faire de même pour les écoles doctorales. Suite à la dissolution des conseils centraux en mars, le travail s'est arrêté, sans qu'un modèle ait pu être fourni aux ED. La directrice a donc travaillé à une proposition de règlement intérieur qu'elle soumet aux conseillers.

Quelques amendements mineurs sont suggérés. Il est, entre autres, suggéré que les congés de maternité et maladie soient mentionnés à l'article 7, même si cela est fixé par le cadre de la loi. Les deux paragraphes sur les soutenances paraissent redondants par rapport à l'arrêté et ils seront remplacés par une mention du fait que le régime des soutenances est régi par l'arrêté auquel il faut joindre les mesures complémentaires adoptées par la Commission Recherche.

Le conseil adopte le règlement intérieur ainsi amendé. La directrice portera ces amendements sur la version actuelle et la renverra par mail aux conseillers pour lecture fine. Elle le transmettra ensuite à la Commission Recherche lorsqu'elle sera fonctionnelle.

Les deux autres ED de l'UT2J ont exprimé leur intérêt pour cette démarche d'ALLPH@, de même que les 9 ED de l'Université Paul Sabatier, suite à une discussion en bureau de l'École des Docteurs. La directrice leur fera passer le document adopté en conseil.

4- Site Internet

Le travail sur la réfection du site Internet a aussi été mis à l'arrêt par le blocage de l'université au printemps. L'ensemble du service des études doctorales avait travaillé à un cadre général. Les ED devaient voir si celui-ci était adapté aux informations qu'elles souhaitaient mettre sur le site. Une nouvelle réunion de travail de l'ensemble de la DED doit avoir lieu le mercredi 26 septembre. La directrice propose un document qu'elle a préparé donnant le cadre en question et proposant la ventilation dans ce cadre des informations qui lui paraissent importantes. Elle souhaite l'avis des membres du conseil sur plusieurs modèles d'architecture en discussion. Elle demande également aux conseillers s'il y a des informations qu'ils souhaiteraient voir figurer.

Plusieurs suggestions sont faites, entre autres de prévoir un lien à déposer sur les sites des unités de recherche et sur les sites des Master permettant d'accéder directement au site de l'ED. Les doctorants rappellent l'importance de mettre sur le site la liste des thèses soutenues au sein de l'ED ALLPH@ pour aider des doctorants prospectifs à connaître le type de sujets traités à ALLPH@ et les personnes à contacter en fonction du sujet qu'ils souhaitent traiter dans leur thèse. Cette rubrique figure bien sur le site actuel mais n'a pas été mise à jour ces deux dernières années, faute de personnel pour entretenir le site. Il est suggéré de bien mettre en valeur les unités de recherche rattachées, d'indiquer les adresses électroniques des directeurs et de mettre un lien direct vers le site des unités (ce qui existe déjà à l'heure actuelle). L'idée de faire un site à plusieurs entrées (selon que l'on souhaite faire une thèse, que l'on va s'inscrire, que l'on est déjà inscrit à ALLPH@) semble emporter l'adhésion des conseillers. La directrice et la responsable administrative rappellent qu'il n'y a personne de dédié à l'entretien du site web et que c'est grâce à l'aide apportée par la gestionnaire de CLESCO et surtout à la vacataire que nous parvenons à un maintien a minima du site existant.

5- HCERES

L'HCERES viendra expertiser les écoles doctorales (ainsi que les unités de recherche et l'établissement) dans l'hiver 2019-2020. L'ED n'a pas encore de calendrier de travail précis, mais il devrait s'établir comme suit : travail sur le rapport au printemps, transmission du rapport provisoire avant l'été à la Commission Recherche, établissement du rapport final dans l'été, pour une remise à l'HCERES début septembre. Le calendrier sera affiné dans l'hiver. La directrice propose de fonctionner comme lors de la dernière évaluation. Elle propose de remettre une première version du rapport au conseil fin mai (après l'avoir fait relire par le bureau) et propose une réunion du conseil en juin pour discussion et amendement de cette première version avant transmission à la Commission Recherche. Le rapport sera finalisé dans l'été après les retours de la Commission Recherche.

Elle reprend la fiche d'évaluation 2017-18 du HCERES pour examen avec le conseil des points qui méritent vigilance. Normalement, l'établissement devrait mettre en place une procédure d'auto-évaluation. Étant donné le travail qui attend l'établissement après 8 mois d'interruption de son fonctionnement central, il est à craindre que cette procédure ne soit pas mise en place à temps. La directrice propose de procéder comme avait procédé la précédente directrice de l'ED lorsqu'elle avait cessé ses fonctions, à savoir un remplissage par le conseil de la fiche d'évaluation HCERES. Comme la fois précédente, le document pourra être inclus dans le rapport. Si aucune modalité n'est prévue par l'établissement, il y aura au moins cela.

6- APR 19

L'appel à projets de recherche pour financement de CDU UFTMIP/ Région (APR 2019) a été lancé (avec un calendrier avancé par rapport aux autres années puisque la clôture du dépôt des candidatures est fixée au 25 octobre). L'absence d'instances pour décider de l'abondement de

l'établissement au lot de CDU proposés par l'UFTMIP (d'ordinaire 3 ½ CDU) fait que la directrice n'a pu obtenir de confirmation de la possibilité de participation de l'UT2J, malgré ses demandes. Les conditions d'éligibilité précisent que cet appel est réservé aux établissements « qui participent à l'APR ». UT2J participe, chaque année à l'APR. Mais la participation par abondement ne peut être décidée en ce moment.

Suite à des discussions au bureau du DRDV de l'UFTMIP, il semblerait qu'un nouvel appel soit sur le point d'être lancé. La directrice transmet donc l'actuel appel aux conseillers, sous toute réserve.

Le conseil suggère qu'il faudrait demander à l'administrateur provisoire de négocier avec le DRDV la possibilité de ne pas être exclus de l'appel, dans l'idée que les instances nouvellement élues pourraient rapidement décider de la participation de l'UT2J à l'abondement annuel et ce qui permettrait ainsi aux projets impliquant un laboratoire d'UT2J de participer. La directrice propose de se coordonner avec les autres ED lors de la réunion de service prévue le 26 septembre pour porter cette demande au nom des 3 ED de l'établissement.

7- Projets

- Projets doctorants

Les doctorants présentent leurs projets annuels, à savoir, tout d'abord, la journée sur les financements disponibles pendant la thèse (missions de terrain, participations à des manifestations scientifiques, missions dans des laboratoires de recherche étrangers). Ce qui s'appelait jusque-là « Financer sa thèse » devrait, cette année, changer de nom puisque les élus doctorants ont décidé, depuis l'an dernier, de dissocier la présentation des financements (CDU, etc.) auprès des étudiants de Master de celle des financements disponibles aux doctorants pendant la thèse. La réunion inter-élus devant se tenir le lendemain de celle du conseil, les informations sur le nom de la journée et sa date seront ajoutées au présent compte-rendu.

Ils présentent ensuite l'état de préparation de la journée d'étude des doctorants d'ALLPH@. La journée, qui aura lieu le 5 avril 2019, aura pour thème « Scandale et tabou ». L'appel à communication est prêt. Il va être diffusé. Les doctorants ont décidé d'avancer un peu la date de réception des propositions de communications par rapport aux années précédentes, afin de pouvoir prévenir les doctorants dont les communications sont retenues suffisamment tôt pour qu'ils aient le temps de travailler à leur communication. Ils l'enverront à la directrice pour diffusion aux doctorants. Comme elle n'a, pour l'instant, pas de moyens de communiquer avec les doctorants de 1^e année, ils l'enverront aussi aux unités de recherche pour diffusion à leurs doctorants de 1^{ère} année. Le budget est encore en cours d'élaboration mais les doctorants élus prévoient de demander aux unités de recherche la même participation financière que cette année (60 euros par unité de recherche, le reste étant pris en charge par l'ED). Ils enverront,

avec l'appel à communications, le budget prévisionnel et la demande de participation financière.

- *Aides à mobilité ALLPH@*

La directrice présente ensuite au conseil le document revu de demande d'aide à mobilité pour cotutelle (il avait été décidé d'y ajouter la signature du/de la directeur/trice de thèse et du/de la directeur/trice de laboratoire). Elle précise qu'il serait inopportun de le lancer tant qu'on ne sait pas quel budget va être affecté aux ED. Si le budget ne change pas fondamentalement par rapport aux années précédentes, elle propose au conseil de le lancer dès qu'elle aura reçu la notification du budget 2019. La proposition est adoptée par le conseil.

- *Liens université/monde socioéconomique*

Comme annoncé plus haut, Dominique Ollinger, s'il a estimé que sa présence au conseil ne lui permettait pas d'apporter autant qu'il le voudrait à l'ED ALLPH@, a souhaité s'impliquer autrement dans la vie de l'ED. Il a proposé d'organiser une réunion de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les doctorants d'ALLPH@. Étant en charge, au sein d'Airbus, du développement et de l'innovation, il est en contact avec le programme « Les Entrepreneuriatiales en Midi-Pyrénées », porté juridiquement par le Réseau Entreprendre, qui vise à créer du lien entre l'université et le monde économique, pour l'employabilité, entre autres, des doctorants et une meilleure visibilité de leur expertise. Elvire Prochilo (créatrice du cabinet Pragma-Consult), qui porte le programme, et Dominique Ollinger se proposent de venir faire une intervention de sensibilisation auprès des doctorants d'ALLPH@. Si ce type d'événement est déjà organisé à l'échelon de l'École des Docteurs, les doctorants d'ALLPH@ n'y vont généralement pas parce qu'ils pensent toujours que ce n'est pas pour eux. Or, Dominique Ollinger, qui pilote des programmes de recherche pluridisciplinaires impliquant les Sciences Humaines et Sociales, souhaiterait leur montrer que ce n'est généralement pas le cas et certainement pas une fatalité, afin de les convaincre qu'ils peuvent avoir intérêt, entre autres, à participer aux événements organisés. Les organisateurs des divers événements comme les Doctoriales de Midi-Pyrénées ou encore AproDoc déplorent systématiquement la relative absence des SHS et indiquent, chaque année, que les groupes de doctorants gagnent toujours à être totalement pluridisciplinaires et que la participation de doctorants SHS enrichit toujours le travail et les échanges. Les quelques doctorants de SHS qui y participent, quant à eux, soulignent toujours les bénéfices importants qu'ils en ont tirés. La gageure est de les encourager à y participer. Une réunion de sensibilisation sera donc organisée, sans doute en début d'année 2019 (la date est encore à préciser). Il serait bon que les directeurs d'unités de recherche encouragent leurs doctorants à y participer.

- *Journée d'information étudiants de Master*

La journée annuelle d'information sur les études doctorales auprès des étudiants de Master, qui n'a pu se dérouler cette année pour cause de blocage (elle avait été programmée pour le 22 mars), sera organisée, en 2019, dans la première quinzaine de février. Comme celle qui était prévue pour cette année, elle sera organisée en collaboration entre les doctorants élus et la directrice de l'ED. Elle vise à présenter les études doctorales, les processus de recrutement,

les financements de thèse. Avant de fixer une date définitive, la directrice enverra un sondage aux responsables de Master pour déterminer à quel moment de la semaine il est préférable de l'organiser pour empiéter le moins possible sur les séminaires des différents Master.

- *Enquête doctorants*

Des enquêtes sont menées auprès des docteurs pour connaître leur devenir professionnel après la thèse mais l'ED n'a jamais mené d'enquête systématique auprès des doctorants pour connaître leur évaluation des activités de l'ED et leurs besoins éventuels. Ils ont, certes, plusieurs occasions de le faire. La directrice tient une réunion annuelle, fin juin, avec les doctorants élus pour faire un bilan de l'année écoulée. Lorsqu'ils évaluent les formations, les doctorants ont l'occasion de donner leur avis et d'énoncer leurs besoins. Lorsqu'ils remplissent leurs questionnaires en vue de leur entretien avec leur comité de suivi, ils ont aussi la possibilité d'exprimer des besoins. Mais la directrice se demandait s'il ne serait pas opportun de préparer un questionnaire plus global.

Les doctorants pensent que cela pourrait être intéressant. Ils rappellent que la Commission Recherche avait fourni une aide financière aux doctorants élus de la CR pour qu'ils puissent faire appel à un organisme d'enquêtes indépendant et mener une étude sur les conditions de vie des doctorants. Pour l'instant personne n'a vu les résultats de l'enquête mais les doctorants élus de l'ED annoncent une réunion au cours de laquelle ils devraient avoir connaissance des résultats de cette enquête. La directrice dit qu'elle pensait davantage à des questions sur l'offre de l'ED, sur les manques, les souhaits, etc. qu'à des questions sur la qualité de vie. Les doctorants élus promettent de faire un retour rapide sur les questions posées et les retours de l'enquête, afin que le conseil puisse déterminer si les deux types d'enquêtes pourraient être redondants.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h25.